

XXVIII^e Congrès

18 au 22 avril 2016

(Le 23 avril, si nécessaire)

**RAPPORT DU COMITÉ
NATIONAL DES JEUNES**

CONGRÈS – Avril 2016 [28-C]

R-6 Rapport du Comité national des jeunes

INTRODUCTION

1. Un cinquième cycle d'activités pour le Comité national des jeunes tire à sa fin. L'an passé, nous avons souligné le 15^e anniversaire du comité à l'occasion de notre rencontre nationale annuelle. Il y a également eu l'intégration des responsables régionaux jeunes (RRJ) dans la structure qui a ajouté de la force au réseau des jeunes. Beaucoup d'implications, de nouveaux outils, de nouvelles façons de faire et de nouvelles idées ont grandement permis de poursuivre les objectifs de notre comité.

MOUVEMENT AU SEIN DU COMITÉ

2. Lors du Congrès de 2012, les personnes suivantes ont été élues sur le Comité national des jeunes : Christine St-Laurent de Québec – Chaudière-Appalaches, Mélissa Côté de Montréal – Laval et Pierre-Luc Girard de Saguenay – Lac-Saint-Jean – Chibougamau – Charlevoix – Haute-Côte-Nord.
3. Nous félicitons d'ailleurs la consœur Mélissa Côté qui a été nommée conseillère au sein du SFPQ en mai 2013. Après son élection en novembre 2013, Yan Smith de Montréal – Laval a comblé ce poste laissé vacant.
4. Au printemps 2014, le confrère Pierre-Luc Girard a dû quitter pour des raisons personnelles. C'est lors des élections au mois de mai 2014 que le poste a été comblé par Nicolas Leduc-Lafantaisie de Laurentides – Lanaudière – Outaouais.
5. En novembre 2014, la consœur Lydia Métivier de Montréal – Laval a été élue à la suite de la démission de Yan Smith qui se concentre dorénavant sur les négociations de son accréditation, la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
6. Une pyramide de communication a été construite à la suite de l'implantation des RRJ dans notre structure. Cela a énormément facilité la communication. Il est à noter que nous sommes constamment en mode « amélioration ». Un plan d'action et de priorisation, que vous retrouverez en annexe, font partie des outils qui nous aident à atteindre nos objectifs.

VISIBILITÉ

7. Le comité a favorisé, plus particulièrement ces dernières années, notre visibilité afin d'atteindre davantage les jeunes et leur transmettre des connaissances et des outils dans le but de faciliter leur mandat.
8. Au début du cycle d'activité, la page Facebook « SFPQ – Réseau jeunes » a vu le jour. Cette nouvelle approche a su rejoindre un nombre élevé de jeunes. Le comité utilise cette page autant pour informer son réseau des différentes activités organisées que d'y inclure toute l'actualité qui peut toucher les membres. Ce réseau social permet aussi aux jeunes de partager des activités ou actions syndicales qu'ils ont effectuées dans leur milieu de travail. Rien de mieux pour mobiliser et donner des idées concrètes qui ont fonctionné!
<https://www.facebook.com/groups/reseaujeunessfpq/?fref=ts>.

9. Le Service des communications a ensuite produit un nouveau visuel pour le CNJ, qui s'harmonise parfaitement avec le logo de l'organisation, tout en permettant de nous distinguer davantage. Ce visuel est d'ailleurs présent à l'ouverture de toutes les présentations que le comité produit.
10. Plusieurs vidéos se retrouvent sur la page web Jeunes qui a été renouvelée afin d'être plus « pratique » et visuellement plus attrayante. Elle a été resituée sur la page officielle du SFPO dans l'onglet « Dossiers SFPO » pour être plus facilement accessible. Vous y retrouverez la vidéo « S'impliquer dans le réseau des jeunes du SFPO », mise au début de l'année 2014, pour accentuer l'importance du réseau.
11. Une nouvelle version du guide de référence de la personne répondante jeune, le #JEUNESFPO, est disponible sur notre page web dans l'onglet « Outils ». Lors de la rencontre nationale annuelle du réseau, un exemplaire a été remis à chaque jeune présent.
12. Également, pour souligner le 15^e anniversaire du Comité national des jeunes, nous avons fait confectionner des gilets style « kangourou » pour le réseau des jeunes.

ÉCOLE MILITANTE

13. Au cours du présent cycle, soit de la 5^e à la 9^e édition, des membres du CNJ ont participé chaque année au Camp de militance syndical à Rawdon (dans la région de Lanaudière) qui, à la base, est une initiative de la région de Montréal – Laval.
14. À titre informatif, voici quelques sujets qui y sont présentés et discutés : défense des services publics, conjoncture politique, militance, négociations, moyens d'actions, implication, mobilisation, leadership, réseautage, etc. Une petite période pendant le week-end est souvent offerte au CNJ afin de faire une courte présentation pour mieux nous connaître et échanger avec les membres présents.
15. Le CNJ continuera de soutenir la région de Montréal – Laval dans cette activité et nous encourageons les autres régions à avoir des initiatives similaires afin de soutenir la vie syndicale par la diffusion de l'information ainsi que dans le partage des connaissances.

RESPONSABLE RÉGIONAL JEUNE

16. Dès 2013, nous avons établi que les RRJ doivent avoir comme rôle premier d'être en relation directe avec les répondants jeunes locaux (RJL) et de répondre à leurs questions, s'ils le peuvent, sinon de transmettre les questions et les propositions au CNJ. Dans un deuxième temps, les RRJ ont comme mandat de soutenir le CNJ et peuvent également s'impliquer dans des activités hors SFPO, dans leur région respective, au nom du réseau des jeunes.
17. Lors de ces rassemblements, nous avons discuté entre autres de conciliation travail-famille-militantisme, du pouvoir des médias et des informations qui y sont véhiculées, des projets à réaliser en SISF, d'idées de mobilisation, de dossiers chauds à développer et ceux déjà en cours, de nouveaux outils à donner à nos répondants jeunes locaux, des rapports à présenter lors des conseils syndicaux, de budgets, de statuts, etc. Nous avons également échangé sur le déroulement et les sujets à aborder lors des tournées des régions et des rencontres nationales.

18. Depuis la deuxième moitié du présent cycle, il y a eu une stabilité exemplaire en ce qui concerne les personnes en poste en tant que responsable régional du dossier des jeunes, nous en souhaitons tout autant pour le prochain cycle d'activité!
19. Des rencontres avec les RRJ ont été tenues 2 journées par année. La formule pour ces rencontres changera probablement pour le prochain cycle, il a été proposé de tenir 3 demi-journées par année en conférence vidéo. Nous souhaitons abaisser le sommet de la pyramide pour que les RRJ participent davantage aux décisions et aux orientations. Ils pourront aussi obtenir plus de mandats à l'interne.

TOURNÉES DES RÉGIONS

20. Les tournées des régions ont eu lieu chaque année dans la première moitié du cycle actuel, à l'exception de l'année 2016 où la tournée n'a pas eu lieu. Lors de ces rencontres plus intimes avec les RJL de chacune des régions respectives, nous avons le privilège de pouvoir discuter plus en profondeur des sujets qui nous touchent, et ce, de manière plus conviviale et moins gênante pour certaines personnes qu'en plus gros groupe. Ce sont d'excellents moments pour donner de l'information, mais aussi pour prendre le temps d'écouter ce que les jeunes ont à dire et à demander.
21. Divers sujets ont été discutés au cours du cycle comme la clarification des rôles CNJ, RRJ et RJL, le plan d'action pour le cycle, les rencontres nationales annuelles (préparation de la prochaine et synthèse de la précédente), les possibilités de dossiers à travailler, les formations, les activités à effectuer, la politique jeunesse, les outils (actuels, à améliorer ou à développer), les suggestions pour améliorer le réseau, les projets en SISP, les projets en cours d'évolution (page web, Facebook, guide du répondant jeune local), etc.

RENCONTRES NATIONALES

22. Avec l'adoption d'une recommandation au dernier congrès, les nouveaux représentants locaux et régionaux ont eu une formation respective selon leurs tâches qui a été donnée par les conseillers à la formation. Celle-ci est à améliorer à la suite de nombreux changements. Nous collaborons avec le Service de la formation pour l'adapter aux besoins plus actuels de nos jeunes.
23. Depuis 2012, plusieurs conférences, ateliers et présentations diverses ont fait partie des rencontres nationales. Voici un petit aperçu des sujets qui ont été abordés : la conciliation travail-famille-militantisme, le syndicalisme aujourd'hui, comment animer et conduire une réunion, l'historique du CNJ, la mobilisation, la prise de parole au micro, l'historique du SFPO, les attaques antisyndicales, l'importance de s'impliquer dans les Comités mixtes ministériels de relations professionnelles (CMMRP) et les Comités en relations de travail (CRT), les mythes et les réalités, le SISP, la politique jeunesse, le secteur public et l'économie régionale au Québec, etc.
24. Puis, comme toutes les années, le premier soir des rencontres nationales est organisé en formule « 5 à 7 » pour favoriser les échanges et le réseautage entre les participants.

IMPLICATIONS

25. Le Comité national des jeunes a souvent profité des occasions qui s'offraient pour s'impliquer tout en gardant son « chapeau » de membre du comité. Ce fût entre autres le cas, lors des travaux sur l'enquête de la conciliation travail-famille, d'une rencontre avec la députée M^{me} Agnès Maltais, d'une rencontre avec le préfet

de la MRC d'Antoine-Labelle, du mouvement « Touche pas à ma région », des travaux sur la revitalisation du palier local, ainsi que dans de nombreuses manifestations.

RÉSEAUTAGE

26. Tout au long du cycle actuel, l'idée de faire du réseautage avec des jeunes d'autres organisations syndicales a fait son chemin. L'ensemble du réseau jeune du SFPO est d'avis que de travailler en solo n'est pas un modèle viable pour l'avenir du mouvement syndical au Québec. Le maraudage entre organisations force les syndicats à offrir un bon service, mais il est possible de voir la situation économique d'un syndicat en être grandement affectée.
27. Voici quelques exemples de réseautage auxquels le comité a pu participer : le Colloque international du CRIMT en octobre 2012, un « 5 à 7 » du Fonds de solidarité FTQ en novembre 2012, la remise de prix du concours « Mon agence signée... » de Revenu Québec en décembre 2012, le 40e anniversaire du Conseil du statut de la femme et le Sommet sur l'enseignement supérieur en février 2013, le Forum des peuples en août 2014, une rencontre du réseau des jeunes de la CSQ en février 2015, notre rencontre nationale annuelle des jeunes en SISP en novembre 2015 et l'Intersyndicale des femmes en juin 2015.

REPRÉSENTATIVITÉ

28. Comme mentionné dans un rapport précédent, grâce à la diversité de notre comité, nous avons eu l'opportunité de participer à la majorité des Forums tels que Récrotourisme, Fonctionnaires, Ouvriers et Revenu. C'est un plus pour la représentativité et l'information à transmettre à nos membres.
29. De plus, le comité a participé à plusieurs manifestations ou rassemblements durant le dernier cycle d'activité. Que ce soit pour manifester son désaccord avec l'austérité appliquée par notre gouvernement, pour encourager les autochtones dans leur lutte contre l'installation du pipeline en appuyant Action-Climat ou pour dire haut et fort que nous voulions une bonne entente négociée pour les membres, le CNJ a été présent sur tous les fronts.
30. De plus, le réseau des jeunes a grandement appris sur le fonctionnement d'une grève et y a contribué avec de nouvelles idées. Nous souhaitons également souligner la présence de nombreux jeunes lors des manifestations. Un grand nombre de photos et vidéos de ces événements ont été partagées sur les réseaux sociaux par les 18-35 ans.
31. En somme, le CNJ a activement participé aux nombreuses manifestations et activités appuyées par le SFPO et autres organisations reliées.

PLAN DE SERVICE

32. Dans le but d'améliorer notre structure, nous avons mis de l'avant un plan de service. Premièrement, nous avons fait une consultation auprès des représentants régionaux, des RRJ et RLJ afin de connaître leur vision du regroupement jeunesse de notre Syndicat. L'exercice avait pour but de trouver des pistes de solutions de manière à faciliter et améliorer le travail des RRJ et RLJ. Après un travail de compilation, diverses solutions ont vu le jour et d'autres suivront.

33. Forcé de constater que les diverses problématiques se répètent constamment à la suite du départ d'un militant, le CNJ se devait de stabiliser le réseau avec de nouveaux outils « clé en main ». De cette façon, peu importe qui prendra le relais, il devrait maintenant être en mesure de savoir quoi et comment faire.
34. Au début du mandat, le CNJ a essayé de régler l'ensemble des problématiques du réseau. Par la suite, il s'est plutôt concentré sur le niveau régional. Une fois que ce niveau sera bien établi avec un rôle clair et muni d'outils suffisants, il sera plus facile de stabiliser et d'aider de façon beaucoup plus efficace le palier local du réseau des jeunes.

BUDGET

35. Après une grande consultation entre le CNJ et les RRJ, et considérant les défis financiers de l'organisation, des décisions économiques ont dû être prises. L'ensemble du réseau des jeunes souhaite aussi contribuer à assurer la pérennité financière de l'organisation.
36. Le réseau est conscient que l'ensemble des demandes d'intégration des RRJ aux statuts engendrera des investissements supplémentaires aux régions. Nous avons donc revu l'utilisation du 40 000 \$ alloué aux régions. Une réduction de 20 % totalisant 8 000 \$ sera remise à parts égales entre les régions pour aider le financement de la participation des RRJ aux conseils exécutifs et aux assemblées régionales.
37. Il y aura également diminution du nombre de rencontres du CNJ à la hauteur d'une journée et demie pour laisser place aux demi-journées de rencontre avec les RRJ. Une autre économie réalisée par le CNJ. Ces rencontres d'une demi-journée se feront à l'aide de la visio-conférence afin de diminuer au maximum les coûts de déplacement. Cette nouvelle méthode est non seulement moins coûteuse, mais elle permet au réseau de se rencontrer plus régulièrement.

POLITIQUE JEUNESSE

38. Dès le début de l'automne 2013, les membres du CNJ, en collaboration avec les RRJ, ont décidé de participer aux consultations. Cela avait pour but de promouvoir les idées, la vision et les revendications des jeunes que nous représentons, et ainsi donner au gouvernement en place, une ligne directrice pour un plan d'action des quinze (15) années à venir (2015 – 2030). Un livre blanc a d'ailleurs été déposé au début de février 2014. Il était surtout question de trois (3) grands thèmes : la précarité d'emploi, le maintien des jeunes dans les régions et la conciliation travail-famille.
39. C'est dans ce cadre du renouvellement de la politique jeunesse du gouvernement du Québec, que le CNJ du Syndicat a déposé un mémoire, le 1^{er} octobre dernier, avec l'aide de M. Julien Gaudreau, conseiller à la recherche, afin de mettre de l'avant ses orientations. Le Comité y soulignait entre autres l'importance de combattre la précarisation du travail. Les jeunes du SFPO considèrent que l'État doit agir directement sur le marché du travail pour assurer la nouvelle génération des emplois décents et stables, afin de leur permettre de conjuguer le travail et la famille. À ce titre, nous pensons que le gouvernement du Québec, en tant que régulateur, prestataire de services publics et employeur, doit s'engager plus activement en laissant par le marché décider seul des conditions de travail. Vous pouvez consulter ce mémoire à l'adresse suivante : <http://jeunes.sfpq.qc.ca>.

TOURNÉE VERS L'AVENIR

40. Pour le prochain cycle d'activité, le CNJ entreprendra deux études simultanées afin de sonder les 35 ans et moins de notre organisation sur leur priorité d'enjeux de négociation et sur leur vision du syndicalisme. Ces deux recherches tant quantitatives que qualitatives se veulent une excellente occasion pour le CNJ d'approfondir son rôle de comité consultatif tant du côté des prochaines négociations que sur son mandat de préparer la relève syndicale.
41. Le Congrès de 2012 avait adopté la recommandation suivante : « Que l'on établisse une banque d'un maximum de deux journées de libération par année afin que les membres du CNJ puissent rencontrer les responsables régionaux jeunes. » Le CNJ, en collaboration avec l'ensemble de la structure politique et administrative du SFPO, s'assurera que toutes les avenues soient regardées afin de réduire les coûts des deux journées annuelles des rencontres entre le Comité national des jeunes et les responsables régionaux jeunes, tout en favorisant la conciliation travail-famille. Ainsi, afin de trouver des économies à réaliser à court et à moyen terme, le CNJ ainsi que les responsables régionaux jeunes seront précurseurs sur l'utilisation des nouvelles technologies pour leurs prochaines rencontres.

CONCLUSION

42. Le dernier cycle a été celui de la consécration des responsables régionaux jeunes. Autant au niveau du CNJ que des RRJ, il y a une stabilité au niveau des personnes occupant ces postes. Le défi demeure au niveau des RJL, car nous constatons encore beaucoup de renouvellement en cours de mandat et, même parfois, dans la même année. Nous sommes dans le travail concret. Nous avons un réseau à stabiliser, nous devons continuer d'optimiser la communication et développer de nombreux outils. Au cours du prochain mandat, nous aurons à poursuivre notre travail, favoriser les échanges avec d'autres groupes de jeunes et commencer de plus en plus à prendre position publiquement sur des sujets à caractère plus politique. Nous sommes extrêmement heureux du travail que nous avons effectué durant les quatre dernières années et c'est sur cette lancée que nous entreprendrons le prochain cycle avec la tête pleine d'idées et de défis.
43. Nous voulons remercier, les confrères Christian Daigle et Patrick Audy qui se sont successivement été responsable du CNJ, ainsi que les personnes qui nous ont apporté une aide indispensable : Danie Blais, Catherine Charron, Mélissa Côté, Julien Gaudreau, Michel Gauthier, Nathalie Labonté, Éric Lévesque, Benoît Malo et Lyne-Mélanie Martel. Merci également aux adjointes de nos responsables politiques : Julie Côté, Céline Lafrance et Lyne Richard. Merci à tous les responsables régionaux jeunes et aux jeunes de notre réseau pour leur belle implication!

Christine St-Laurent
Lydia Métivier
Nicolas Leduc-Lafantaisie

CONGRÈS DU SFPQ – Avril 2016 [28-C]

R-6 Rapport du Comité national des jeunes

Annexe 1

PLAN DE PRIORISATION DU COMITÉ NATIONAL DES JEUNES (CNJ)

- Priorité (A)
 - Information / Formation
 - Outils
 - Information
 - Guide de référence
 - Argumentaire sur les sujets « chauds »
 - Assurance
 - Site Web / Page Facebook
 - Infolettre numérique
 - Capsules vidéo
 - Formation
 - Formation continue
 - Médias d'informations
- Promotion de nos intérêts
 - Priorisation sur le moment
 - Conciliation travail-famille
 - Austérité
 - Négociation
- Visibilité
 - Instance
 - Promouvoir nos intérêts
 - Innovation
 - Affiche pour le babillard
 - Guide numérique (livre)
 - Application
- Réseautage
 - Principalement jeune SISP
 - Organismes
 - Pyramides de communication

CONGRÈS DU SFPO – Avril 2016 [28-C]

R-6 Rapport du Comité national des jeunes

Annexe 2

| PLAN D'ACTION DU COMITÉ NATIONAL DES JEUNES (CNJ) CYCLE D'ACTIVITÉ 2012-2016 | | | | |
|--|--|--|--|--|
| BUT | OBJECTIFS | ACTIONS | CIBLES | |
| Promouvoir les intérêts du réseau des jeunes dans les instances du SFPO et dans des tribunes hors SFPO | Développer et diffuser les dossiers « jeunes » du réseau | <p>Action #1 : Développer un ou des dossiers sur les intérêts des jeunes du SFPO lors des rencontres annuelles du réseau.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des consultations auprès du réseau des jeunes ainsi que des activités pour discuter afin de cibler des dossiers que l'on pourra présenter lors des rencontres annuelles <ul style="list-style-type: none"> ◦ Avoir une formation sur la création et planification de l'élaboration d'un dossier • Diffuser ces dossiers dans les outils de communication du SFPO (journal, site Internet, page Facebook) • Présenter ces dossiers lors des instances du SFPO (paliers régional et national) • Si possible, présenter ces dossiers en dehors du SFPO (autres groupes jeunes, consultations publiques pertinentes, etc.) (paliers régional et national) | <p>Instances régionales et nationales SFPO</p> <p>Jeunes membres SFPO Leaders « jeunes » du Québec</p> | |
| | Positionner le CNJ de manière plus proactive dans l'organisation | Idem que action #1 | | Instances régionales et nationales SFPO |
| | | Action #2 : Participer <u>activement</u> aux travaux du SFPO sur le dossier conciliation travail-famille. – En cours | | <p>CNJ Responsable régional jeune (RRJ) Répondant jeune local (RJL) Comité national des femmes (CNF)</p> |
| | | <p>Action #3 : Écrire de façon régulière au journal du SFPO ainsi que dans le SFPO Express. – En continu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un texte du CNJ dans chacune des parutions du Journal (alternance entre les 3 membres). – En continu • Idéalement sur un des dossiers du réseau des jeunes. | Tous les membres du SFPO | |
| | Action #4 : Développer un mode de fonctionnement du CNJ et du réseau des jeunes pour intégrer la nouvelle responsabilité régionale des jeunes. – En cours | | Instances nationales du SFPO | |

| | | | |
|--|--|--|---|
| | | Action #5 : Faire des propositions concernant les réglementations dans les Conseils syndicaux et les Statuts dans les Congrès. | Tous les membres du SFPQ |
| Renforcer les liens entre les membres du réseau des jeunes et dynamiser le réseau entre les rencontres annuelles | | Action #6 : Établir la structure de communication au sein du réseau des jeunes (clarifier les rôles pour chacun des paliers, s'assurer que les nouvelles personnes (RRJ et RJJ) sont bien soutenues et maintenir les informations personnelles à jour). – En continu | RJJ et RRJ |
| | | Action #7 : Créer un groupe fermé sur un réseau social afin d'augmenter les liens sociaux entre les jeunes du SFPQ (réseau des jeunes SFPQ). – Réalisé | RJJ, RRJ et CNJ |
| | | Action #8 : Mettre à jour la page Internet du CNJ : • S'assurer que la page du réseau des jeunes est à jour. – En continu | Conseillers(ères) en communication du SFPQ |
| | | Action #9 : Mieux utiliser le guide du répondant jeune local : • Mettre à jour le guide de référence de la personne répondante jeune (aux 4 ans). – Réalisé • Distribuer le guide du RJJ et s'assurer du transfert d'informations en cas de changement. – En continu | Conseillers(ères) en recherche du SFPQ, CNJ |
| | | Action #10 : Répartition des régions pour chacun des membres du CNJ – Réalisé | CNJ |
| | | Action #11 : Se positionner en tant que « personne-ressource » pour les nouvelles personnes nommées – En continu | RJJ, RRJ et CNJ |

*NOTE : Ajout pour le prochain plan d'action « Clarification des rôles dans les règlements au niveau des 3 paliers et établissement d'une plateforme de services minimale. L'objectif étant que chaque personne soit au courant de son rôle et de ses tâches. Des outils explicatifs sur les tâches seront créés ou existent déjà. »

| Contraintes |
|---|
| Dédoubler le travail avec un autre service du SFPQ. |
| Brimer la conciliation travail-famille par des rencontres hors des heures normales de travail trop souvent (possibilité de déléguer une ou plusieurs personnes selon les disponibilités). |
| Possibilité d'absence d'un RJJ dans une section ou d'un RRJ dans une région. |
| Difficulté de contrôler les échanges entre les membres sur un réseau social. |
| Danger que l'échange d'information ne se fasse pas en cas de changement de RJJ ou de RRJ. |
| Difficultés à bien doser les informations ou d'avoir trop d'informations à inscrire sur la page Internet des jeunes. |